

Fiche Adhérent 2025-2026

Atelier : **THEATRE ENFANTS/ADOS**

Animatrice : **Laurence CHEVALIER**

NOM : **Prénom** :

Adresse :

Code Postal **Ville**.....

Date de Naissance :

Téléphone : Domicile

Portable (père) :

Portable (mère) :

Travail (père) :

Travail (mère) :

Courriel (père) :

Courriel (mère) :

Médecin traitant :

☎ :

FONCTIONNEMENT :

✓ Mercredi de 14h00 à 15h30 pour les 8 à 10 ans

☐

✓ Mercredi de 15h30 à 17h00 pour les 11 à 13 ans

☐

✓ Samedi de 10h30 à 12h00 pour les 14 à 18 ans

☐

TARIFS			
<u>Adhésion CCLER</u>	1 enfant de moins de 18 ans	20€/an	Réglée le :
	2 enfants d'une même famille	35€/an	Réglée le :
	3 enfants d'une même famille	45€/an	Réglée le :
	18 ans et plus	35€/an	Réglée le :
<u>ATELIER</u>	1 enfant	180€ /an	Réglé le :
	2 enfants d'une même famille	177€/an/enfant	Réglé le :
	3 enfants d'une même famille	174€/an/enfant	Réglé le :

A régler à l'inscription : **1** chèque Adhésion + **3** chèques cotisation Atelier + **1** chèque de **caution de 50€** pour le prêt des costumes. Celui-ci vous sera restitué en fin d'année.

*Faire **3 chèques** pour la cotisation atelier. Tous les chèques seront à l'ordre du CCLER.

Spectacle de fin de saison : L'adhérent devra obligatoirement participer au spectacle de fin d'année.

○ Cette fiche est à retourner au secrétariat avec les règlements



Droit à l'image d'une personne mineure

Je soussigné(e) _____

Représentant légal de l'enfant : Nom : _____ Prénom _____

Né(e) le _____ à _____

Demeurant _____

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, l'image de l'enfant nommé(e) ci-dessus (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER. Les photos pourront être publiées sur le site internet ou Facebook. Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'association.

Fait à _____ Le _____

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal

Autorisation parentale

Je soussigné(e) _____

Demeurant à _____

Responsable légal de l'enfant : _____

En cas de maladie ou d'accident de mon enfant, j'autorise les responsables de l'association à prendre les dispositions urgentes nécessitées par son état (appel du médecin, SAMU, pompiers, hospitalisation...).

Fait à _____ Le _____

« Lu et approuvé »

Signature du représentant légal

Droit à l'image d'une personne majeure

Je soussigné(e) _____

Demeurant _____

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER.

Les photos pourront être publiées sur le site internet ou Facebook.

Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'Association.

Fait à _____ Le _____

« Lu et approuvé »

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

Théâtre Enfants/Ados Année 2025-2026

Animatrice : **Laurence CHEVALIER** - ☎ : **06.99.28.03.36**

Jours et Horaires : ☐ Mercredi de 14h00 à 15h30 (8 à 10 ans) ; ☐ Mercredi de 15h30 à 17h00 (11 à 14 ans) ;
☐ Samedi de 10h30 à 12h00 (14 à 18 ans)

Lieu : salle Cèdre

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

TARIFS	Adhésion au CCLER (Assurance, secrétariat). <i>* Merci de faire un chèque à l'ordre du CCLER</i>	1 enfant de moins de 18 ans 2 enfants d'une même famille 3 enfants d'une même famille 18 ans et plus	20 €/an 35 €/an 45 €/an 35 €/an
	Cotisation à l'atelier Théâtre Enfants/Ados. <i>* Merci de faire à l'inscription, 3 chèques de 60 € + un chèque de caution de 50 € pour prêt costume.</i>	1 enfant 2 enfants d'une même famille 3 enfants d'une même famille	180 €/an 177 €/enfant/an 174 €/enfant/an

Les cotisations restent acquises au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

SECURITE :

Les parents (ou responsable) doivent s'assurer que l'animatrice est présente avant de déposer leur enfant.

L'Atelier terminé, l'animatrice ne sera plus responsable des enfants confiés.

- Une décharge de responsabilité sera signée par les parents (ou responsable).
- Toute absence devra être signalée à l'animatrice responsable de l'atelier concerné.

DISCIPLINE :

Les ateliers d'enfants n'étant pas des garderies, l'animatrice se réserve le droit de remettre en cause l'inscription de l'enfant non motivé par l'activité ou trop indiscipliné.

Le CCLER n'est pas responsable de la perte d'objets personnels.

SPECTACLE : Pour le prêt des costumes, un chèque de caution de 50€ vous sera demandé. Il vous sera restitué en fin d'année.

L'adhérent devra obligatoirement participer aux spectacles de fin d'année.

SERVICE SANTE :

➤ En cas d'accident ou de malaise et en l'absence des parents (ou responsable) de l'enfant, le médecin traitant (ou disponible) ou les pompiers seront prévenus.

La Présidente, Christine DUPRAT

✂

(à découper et à remettre au secrétariat du CCLER)

Je soussigné(e)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CCLER (Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations), concernant l'Atelier Théâtre Enfants/Ados pour l'année 2025-2026.

Date : **Signature :**

Médecin traitant : NOM ☎